



ELABORER SON PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE ET ETRE ACCOMPAGNE DANS CETTE DEMARCHE

Objectifs de la formation

Dans le contexte d'évolution rapide et permanente du champ médico-social, cette formation doit permettre aux participants :

- de maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au projet d'établissement (ou de service)
- d'intégrer les définitions, finalités et principes fondant le projet d'établissement
- de contribuer à une démarche participative de tous les acteurs, autour du projet
- de garantir la pertinence du projet, en définissant des objectifs en adéquation avec les besoins et les missions imparties à l'établissement
- de garantir la cohérence du projet par une adaptation des moyens et un ajustement des processus d'accompagnement
- d'élaborer des modalités de suivi et de déterminer les indicateurs nécessaires pour une évaluation de l'efficacité du projet et de ses effets pour la personne accompagnée/accueillie
- de donner du sens au projet d'établissement ou de service, afin d'en faire un véritable levier d'amélioration de la qualité

Concernant l'accompagnement personnalisé à l'écriture du projet :

- d'actualiser leur projet d'établissement et de procéder à sa rédaction, dans le respect des textes et du cadre méthodologique défini par l'ANESM

Public concerné

Directeurs, cadres, professionnels des équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques

Contenu de la formation « élaborer son projet d'établissement ou de service »

Intégrer le cadre légal et réglementaire relatif au projet d'établissement ou de service

- Présentation et analyse des principaux textes définissant le projet d'établissement ou de service, ses objectifs, son contenu,
- Les éléments constitutifs du projet d'établissement (ou de service) et la méthodologie d'élaboration, au regard de la recommandation de bonnes pratiques « Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service » ANESM mai 2010
- Les évolutions majeures du secteur (l'évolution de la place des personnes accompagnées/accueillies, l'impact des nouveaux modes de coopération et de gouvernance, l'ouverture de la structure sur l'environnement, les nouveaux modes d'encadrement)
- Les Nomenclatures du dispositif SERAFIN-PH et son impact sur l'analyse des besoins et la détermination des prestations dans le champ du handicap

Saisir les définitions, finalités et principes fondant le projet d'établissement

- Les définitions (établissement, projet, etc.)
- Les finalités du projet d'établissement (ou de service)
- Les liens entre le projet d'établissement (ou de service) et les autres documents institutionnels
- L'articulation du projet d'établissement (ou de service) avec les évaluations internes et externes.

Impulser une démarche participative

- Le rôle des différents acteurs dans le pilotage de l'actualisation
- L'implication des personnes accompagnée/accueillies dans le processus d'actualisation du projet
- La communication avec les personnes accompagnées/accueillies et les partenaires,
- La participation des équipes à l'organisation et à la planification de la démarche en mettant en place des outils de concertation,

Définir des objectifs en adéquation avec les besoins et les missions imparties à l'établissement

- Les missions imparties aux établissements et services dans le Code de l'action sociale et des familles.
- La prise en compte de l'environnement institutionnel (associatif, schéma départemental, etc.)
- L'identification des besoins et souhaits des personnes accompagnées/accueillies
- La détermination des objectifs du projet d'établissement ou de service
- La garantie des droits de la personne accompagnée/accueillie
- Le lien entre le projet d'établissement et les projets personnalisés

Etude de situation : comment définir les orientations du projet d'établissement à partir d'une analyse de contexte

A partir d'une situation concrète proposée par le formateur, il sera demandé aux participants d'établir un bilan (opportunités, menaces, forces et points à améliorer...) en prenant en compte les spécificités de l'établissement et de ses personnes accompagnées/accueillies. Ils seront amenés à identifier les axes d'amélioration et à définir les objectifs stratégiques de l'établissement.

Adapter les moyens et les processus d'accompagnement aux besoins et missions définis

- L'analyse des moyens existants
- Le degré de cohérence entre ces moyens et les besoins définis
- Le traitement des écarts et des adaptations nécessaires

Evaluer et actualiser le projet d'établissement

- L'élaboration des outils permettant de faire vivre le projet d'établissement ou de service et d'assurer son suivi
- La construction des indicateurs et les critères de leur validité
- L'inscription du projet d'établissement ou de service dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

Etude de situation : mettre en place les actions découlant du projet et élaborer des outils de suivi

A partir d'un projet d'établissement existant, les participants seront invités à élaborer des fiches actions et construire des indicateurs de suivi pour identifier les éventuels écarts entre les objectifs du projet d'établissement et leur mise en œuvre. Les participants pourront échanger autour des outils d'analyse pertinents en fonction des spécificités de chaque établissement.

Contenu de la formation-action « Accompagnement personnalisé à l'actualisation du projet d'établissement ou de service »

A la suite de la formation « Elaborer son projet d'établissement ou de service », le formateur accompagne l'équipe dans l'élaboration du projet et de sa rédaction.

Organiser la démarche

Poser le cadre de l'élaboration du projet (comité de pilotage, groupes de travail, circulation de l'information, validation)

Instaurer sous différentes formes la participation des professionnels, des personnes accompagnées/accueillies, des partenaires, des bénévoles à ces travaux

Analyser les publics, les ressources territoriales ainsi que les enjeux propres à la structure

Repérer et mobiliser les moyens disponibles autour de ce projet d'établissement ou de service (capacité de la structure à mettre en œuvre la démarche, contribution des professionnels)

Préparer les modalités du suivi, d'évaluation et d'actualisation du projet

Traiter l'ensemble des thématiques :

Le projet de l'organisme gestionnaire

Les missions de l'établissement ou du service

Les publics accompagnés et leurs besoins

L'offre de service

Les principes d'intervention

Les professionnels, les compétences et les moyens mobilisés

Les objectifs d'évolution, de progression, de développement

Rédiger le projet

- L'adoption du plan

- La responsabilité du travail rédactionnel

- L'organisation des échanges entre rédacteurs et comité de pilotage

- La mise en forme du document

- La validation de l'écrit

Méthodes pédagogiques

*Apports théoriques, partage d'expérience, études de situation en travaux de groupes (pour la partie « élaborer son projet d'établissement ou de service »)

* Accompagnement personnalisé à la réécriture du projet auprès du comité de pilotage et des groupes de travail au sein de l'établissement ou du service (pour les trois journées suivantes). Entre les interventions du formateur, les participants aux groupes de travail poursuivent la démarche. Des échanges (par mail) entre l'équipe et le formateur sont nécessaires entre les sessions, en particulier pour le suivi des travaux rédactionnels.

Durée de la formation

5 jours (journée de formation de 7 heures) sous la forme suivante :

- 2 journées groupées pour la partie « élaborer son projet d'établissement ou de service »
- 3 journées espacées chacune d'un mois environ, pour « être accompagné dans cette démarche ».

Coût

900 euros/jour- 12 à 15 participants maximum - Hors frais de déplacement et d'hébergement